



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

**Point 8 du Projet d'ordre du jour provisoire**

**COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Onzième session ordinaire**

Rome, 11 - 15 juin 2007

**RAPPORTS SUR LES POLITIQUES GÉNÉRALES,  
LES PROGRAMMES ET LES ACTIVITÉS DE LA FAO  
CONCERNANT LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE:**

**2) QUESTIONS INTERSECTORIELLES**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Par.</i>
I. Introduction	1 - 2
II. Activités entreprises par la FAO en 2005 et 2006	
1. Développement durable et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	3 - 8
2. Activités économiques et sociales	9 - 14
3. Nutrition	15 - 20
4. Activités juridiques	21 - 26
III. Orientations attendues de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	27

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



---

**RAPPORTS SUR LES POLITIQUES GÉNÉRALES, LES PROGRAMMES ET  
LES ACTIVITÉS DE LA FAO CONCERNANT LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE:  
2) QUESTIONS INTERSECTORIELLES**

---

## I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est régulièrement saisie de rapports communiqués par des organisations internationales, dont la FAO, sur les politiques générales, les activités et les programmes mis en œuvre dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ces rapports favorisent la convergence de vues dans ce domaine entre la FAO, la Commission et les autres organisations internationales et leur permet de renforcer leur coopération et de mieux coordonner leurs activités.
2. Le présent rapport présente des informations sur la grande diversité d'activités intersectorielles mises en œuvre par la FAO dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les activités sectorielles sont traitées dans le document portant la cote CGRFA-11/07/20.1 et des informations sur les Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI) sont présentées dans le document CGRFA-11/07/20.3. Les rapports soumis par d'autres organisations figurent dans les documents CGRFA-11/07/19.1, CGRFA-11/07/19.2 et CGRFA-11/07/19.3.

## II. ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LA FAO EN 2005 ET 2006

### 1. Développement durable et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

3. Le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (NR) assume les fonctions de centre de coordination pour la biodiversité à la FAO; le Sous-Directeur général est l'homologue du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Division de l'environnement, des changements climatiques et de la bioénergie (NRC – anciennement SDRN) assume le Secrétariat du Groupe de travail interdépartemental sur la diversité biologique. Les activités liées à ce Groupe de travail sont présentées dans le document portant la cote CGRFA-11/07/20.3. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement héberge le Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
4. La Division de l'environnement, des changements climatiques et de la bioénergie apporte un soutien technique en évaluant les progrès accomplis en ce qui concerne l'*Objectif de 2010 pour la biodiversité*, notamment grâce à l'élaboration de la composante relative à la télédétection de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2010* (FRA2010), qui permet d'évaluer les tendances et l'étendue des écosystèmes forestiers, et grâce à la promotion du *Système de classification de l'occupation du sol* (LCCS), utilisé notamment pour évaluer la connectivité et la fragmentation des écosystèmes.
5. De plus, la Division de l'environnement, des changements climatiques et de la bioénergie continue d'héberger le secrétariat du Système mondial d'observation terrestre (SMOT), qui a été lancé en janvier 1996 pour couvrir les besoins en matière de données et d'informations relatives aux changements intervenant aux niveaux mondial et régional dans différents domaines. Depuis 2004, le Système mondial d'observation terrestre, en collaboration avec le Réseau mondial sur l'occupation du sol (GLCN) établi par la FAO et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), attache une importance grandissante à la biodiversité, grâce aux liens et aux

initiatives de coopération qu'il a établis avec les secrétariats de conventions liées à la biodiversité (Convention sur la diversité biologique, Convention sur les espèces migratrices et Convention de Ramsar sur les zones humides). Il convient en particulier de souligner la coopération établie entre le Système mondial d'observation terrestre (SMOT) et la Convention de Ramsar sur les zones humides, ainsi que le lancement du Partenariat pour la cartographie et l'inventaire des zones humides, mis au point en collaboration avec l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), en tenant compte de l'appui du SMOT aux conventions relatives à la biodiversité sous forme d'informations et de données géoréférencées axées sur la conservation et l'utilisation avisée des écosystèmes fragiles. De plus, le Système mondial d'observation terrestre a également établi une *Initiative sur la biodiversité* (B-SMOT), dont l'objectif est de centrer ses activités sur les observations de la biodiversité dans le cadre des changements affectant l'environnement à l'échelle mondiale et du développement durable.

6. Depuis 2004, la FAO met au point et applique les méthodes de conservation et de gestion durable du projet Systèmes ingénieux du patrimoine agricole d'importance mondiale (GIAHS), en coopération avec les pays intéressés et des institutions du système des Nations Unies. Ce projet traite de la conservation dynamique de la biodiversité agricole et de ses éléments connexes dans les systèmes agricoles traditionnels et familiaux, grâce à une approche intégrant les écosystèmes et des éléments socioculturels. Dans le cadre de ce projet, des activités sont mises en œuvre à l'échelle internationale, nationale et locale, dans sept pays représentant cinq grands systèmes du patrimoine agricole. Les activités mettent l'accent sur un renforcement des capacités axé sur une agrobiodiversité unique d'importance mondiale, dont la gestion est assurée au moyen de systèmes de savoirs traditionnels et qui est liée à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence des communautés agricoles locales, grâce à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

7. La Division de la recherche et de la vulgarisation (NRR – anciennement SDRR) continue de participer à un certain nombre d'activités dans les domaines des biotechnologies et de la prévention des risques biotechnologiques. Les projets de coopération technique, achevés ou en cours, apportent une aide dans le domaine de l'élaboration de politiques générales sur les biotechnologies à plusieurs pays, notamment le Nicaragua, le Paraguay et le Sri Lanka. En 2004-2006, trois conférences électroniques dirigées ont été organisées sur les thèmes suivants dans le cadre du Forum de la FAO sur les biotechnologies: les applications biotechnologiques dans la transformation des aliments; la participation du public au processus décisionnel concernant les OGM et le rôle des biotechnologies dans la caractérisation et la conservation des ressources génétiques agricoles. La base de données consultable FAO-BioDeC donne accès à des informations sur les techniques et produits relatifs aux biotechnologies utilisés ou en cours d'élaboration dans les pays en développement, dans le domaine de la production agricole, de l'élevage et des forêts. Le Glossaire des biotechnologies pour l'alimentation et l'agriculture mis au point par la FAO peut aujourd'hui être consulté, sous forme de base de données multilingue. Des projets de coopération technique ont été mis en place afin de répondre aux demandes d'aide pour l'établissement de systèmes nationaux de prévention des risques biotechnologiques. Le projet régional *Asian Bio-Net* a permis de renforcer les capacités nationales de dix pays asiatiques dans le domaine de la prévention des risques biotechnologiques.

8. La Commission peut souhaiter donner son point de vue sur les politiques générales et les activités dont il est question dans le présent document et faire des propositions dont les unités techniques compétentes pourront tenir compte dans l'exercice des fonctions qui leur ont été confiées et pour la planification de leurs activités futures au sein du nouveau Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (NR), y compris le secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

## 2. Activités économiques et sociales

9. Le Département économique et social de la FAO a poursuivi, et étoffé, son programme de recherche en économie appliquée, consacré à l'identification de politiques générales et stratégies visant à promouvoir des mécanismes durables d'utilisation des ressources génétiques agricoles à l'appui de l'application du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et du programme de travail sur la biodiversité agricole au titre de la Convention sur la diversité biologique. Le Département met l'accent sur la gestion des systèmes semenciers, en vue de définir des méthodes favorisant l'utilisation durable des ressources génétiques agricoles.

10. Une grande partie du programme de recherche du Département économique et social est mise en œuvre dans le cadre d'un projet intitulé *Utiliser les marchés pour promouvoir l'utilisation durable des ressources génétiques agricoles*, lancé par la Division de l'économie du développement agricole (ESA). L'objectif est d'analyser l'incidence des politiques générales et des réglementations sur le niveau et la composition de la diversité génétique agricole accessible aux agriculteurs, par l'intermédiaire de la vente de semences sur les marchés, et d'évaluer les impacts des mesures agricoles sur le bien-être et la diversité agricole. Trois grandes composantes sont prises en compte concernant l'accès aux ressources génétiques agricoles: 1) la disponibilité matérielle de la diversité génétique agricole, 2) les informations communiquées sur les ressources génétiques disponibles et 3) les coûts d'obtention des ressources génétiques – y compris les frais de transaction. Le projet vise également à évaluer la durabilité de l'utilisation, en évaluant les bénéfices, tant publics que privés, liés aux cultures et aux variétés cultivées. Le projet met l'accent sur les marchés, qui sont des sources de semences dont l'importance va croissant et, de ce fait, sur l'utilisation par les agriculteurs des ressources génétiques agricoles – en particulier par les agriculteurs pauvres. Des études de cas axées sur une politique générale ou une réglementation dont on attend qu'elle ait un impact sur l'accessibilité des semences et des ressources génétiques agricoles sur le marché sont mises en œuvre au Mali, au Kenya, en Inde, au Mexique et en Bolivie. Les politiques générales et réglementations suivantes sont particulièrement visées: 1) réglementation du secteur semencier, 2) interventions dans le secteur semencier (semences d'urgence, projets semenciers communautaires) et 3) intégration dans les marchés internationaux. Plusieurs centres « Future harvest » (récoltes de l'avenir) (GCRAI), dont le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), Bioversity International et le Centre international de la pomme de terre (CIP), collaborent à ce projet. Ils se chargent de la mise en œuvre des études de terrain, en collaboration avec des partenaires nationaux, notamment le Programme de recherche sur la pomme de terre (PROINPA) (Bolivie), la Fondation M.S. Swaminathan (Inde) et l'Institut d'économie rurale (Mali). Depuis 2004, deux ateliers liés à ce projet ont été organisés à la FAO et plusieurs rapports et études ont été élaborés, notamment un projet de méthodologie, des analyses de la chaîne de valeurs des intrants et des extraits de la chaîne commerciale pour le maïs au Mexique, pour le pois d'angole et le sorgho au Kenya et pour le mil en Inde, qui seront publiés en 2007. Les rapports de l'atelier sont présentés à l'adresse suivante <http://www.fao.org/docrep/meeting/009/ae408e.htm>. Le projet a été présenté, dans le cadre d'un événement parallèle, à l'occasion de la session de novembre 2004 du Comité intérimaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

11. La Commission est invitée à donner des orientations quant aux façons de diffuser les résultats des activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet et d'établir une corrélation avec l'application du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

12. Le Département effectue également des recherches de nature empirique et conceptuelle sur l'économie des relations entre l'accès, l'échange et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques et la lutte contre la pauvreté. L'analyse des données recueillies par la Division de l'économie du développement agricole en 2002 sur les systèmes semenciers et l'utilisation des semences en Éthiopie a permis la rédaction de plusieurs rapports et articles, dont il est fait mention à l'Annexe (CGRFA-11/07/20/Annexe).

13. La diffusion des ensembles de données et les activités de renforcement des capacités sont mises en œuvre dans le cadre du programme de travail. Les systèmes semenciers éthiopiens et l'utilisation des ensembles de données, ainsi que tous les documents connexes, ont été mis à la disposition des chercheurs éthiopiens et la Division de l'économie du développement agricole héberge un site web interne sur lequel les chercheurs travaillant sur l'ensemble de données sont encouragés à partager leurs analyses et leurs résultats et où ils peuvent bénéficier de l'aide technique des fonctionnaires de la Division.

14. Le Département économique et social a participé à la publication de plusieurs ouvrages traitant de la biodiversité dans les domaines de l'alimentation et l'agriculture, dont la liste figure en annexe.

### 3. Nutrition

15. En collaboration avec Bioversity International, la FAO dirige une nouvelle *initiative internationale sur la biodiversité pour l'alimentation et la nutrition*, au titre de la Convention sur la diversité biologique. L'objectif principal est de promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité dans les programmes qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition humaine et de sensibiliser ainsi les intervenants à l'importance de ce lien pour le développement durable.

16. Cette initiative transversale définit la biodiversité agricole comme l'élément prioritaire pour améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire des pauvres en zones rurales et urbaines. Elle met également l'accent sur d'autres grands enjeux mondiaux, comme les carences en micronutriments et les tendances comme le déclin de la diversité des régimes alimentaires et l'essor exponentiel de l'obésité et des maladies chroniques qui y est associé. De nombreuses interventions relatives à la nutrition, notamment la supplémentation, l'enrichissement et le bioenrichissement des aliments, sont mises en œuvre pour faire face à ces défis, mais cette initiative met l'accent sur la promotion de l'utilisation de la biodiversité locale – aliments traditionnels des communautés autochtones et locales, au sein d'écosystèmes gérés de manière avisée, avec une grande diversité de sources d'aliments riches d'un point de vue nutritionnel – en tant que sources accessibles et durables, conférant des responsabilités à l'échelle locale, d'aliments de qualité d'un point de vue nutritionnel, grâce à la diversité des régimes alimentaires.

17. Un plan prévoyant des activités conjointes a été élaboré à l'occasion de l'Atelier mondial des parties prenantes sur la *Biodiversité pour l'alimentation et la nutrition* (Rome, 16-17 février 2006), auquel des particuliers et des organisations ont apporté de nombreuses contributions diversifiées. L'atelier a été l'occasion pour les participants d'échanger des vues, de confronter leurs expériences et de bénéficier d'orientations sur la planification des activités à l'appui de l'initiative, qui sont en cours d'application.

18. Les liens avec la biodiversité ont été inclus dans le programme de travail de la FAO sur la nutrition. Les analyses de la composition des aliments et les évaluations des régimes alimentaires, ainsi que les projets mis en œuvre par les bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO, comportent de grands produits visant la promotion des cultures vivrières traditionnelles<sup>1</sup>. Des

---

<sup>1</sup> Le Bureau sous-régional pour les Îles du Pacifique (SAPA) a appuyé la promotion de cultures vivrières traditionnelles, en tant que source de bêta-carotène, afin de faire face aux carences en vitamine A dont souffrent les populations de

éléments de la biodiversité sont également inclus dans d'autres produits, comme les directives nutritionnelles fondées sur l'alimentation, la sécurité alimentaire des ménages, les plans d'action nationaux pour la nutrition, les directives et les objectifs nutritionnels, les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les systèmes de production vivrière<sup>2</sup>, le droit à l'alimentation, ainsi que les interventions en cas d'urgence et les mesures préventives.

#### *Publications*

19. Un numéro spécial du *Journal of Food Composition and Analysis* sur la biodiversité et la nutrition a été publié conjointement par la FAO et Elsevier en 2006 (CGRFA-11/07/20). Y sont présentés des travaux de recherche originaux et des articles analytiques sur la biodiversité dans les systèmes alimentaires traditionnels et locaux, des données récentes sur les nutriments étayant l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la diversité des fruits, des fruits à coques et des produits dérivés pouvant être utilisés pour améliorer les apports en nutriments, les animaux d'élevage et la diversité des pêches pour la nutrition humaine, les écosystèmes et la nutrition: écosystèmes aquatiques axés sur le riz et la diversité des régimes alimentaires.

#### *Activités et publications à venir*

20. La définition d'indicateurs nutritionnels à l'appui de la biodiversité sera facilitée grâce à l'organisation d'un Atelier international sur les *Indicateurs nutritionnels à l'appui de la biodiversité*, qui se tiendra à São Paulo (Brésil) le 21 octobre 2007, en tant qu'événement parallèle officiel organisé en marge de la septième Conférence internationale sur les données sur l'alimentation (IFDC7). Cette conférence, qui durera trois jours (22-25 octobre 2007), sera articulée autour du thème « Nutrition et biodiversité ». Début 2008, la FAO et Bioversity International prévoient d'organiser le premier Cours ouest-africain d'enseignement supérieur sur la composition des aliments et la biodiversité, qui se tiendra à Accra (Ghana). En collaboration avec le Ministère américain de l'agriculture et le Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation, la FAO (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) travaille à l'élaboration d'un *Manuel sur la composition des aliments: protocoles d'échantillonnage permettant de déterminer les différences de composition à l'échelle des sous-espèces*, qui sera publié en septembre 2007. La FAO prépare également un numéro spécial du *Journal of Food Composition and Analysis* sur les ressources zoogénétiques en vue de la Conférence d'Interlaken (2007). Des affiches pour l'Amérique latine et le Moyen-Orient sont en cours d'élaboration dans le cadre de la *Deuxième décennie des populations autochtones du monde: célébrons la diversité des aliments autochtones*.

### 4. Activités juridiques

21. Par l'intermédiaire du Programme ordinaire et du Programme de terrain, le Bureau juridique fournit une aide technique, à l'échelle régionale et nationale, pour la formulation de textes législatifs dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et des questions connexes.

---

certaines atolls. L'accent a été mis sur l'identification de cultivars spécifiques de Pandanus (*Pandanus tectorius*), qui sont particulièrement riches en bêta-carotène (grâce à des travaux sur la composition des aliments). Une fois ces cultivars identifiés, la promotion de leur propagation (en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture et des forêts), de leur préparation et de leur consommation a été mise en oeuvre. L'aide technique comportait l'élaboration de matériel de promotion (affiches, brochures) et l'organisation de séminaires. Les bénéfices de cette aide sont doubles: tout d'abord, d'un point de vue nutritionnel, ensuite en ce qu'elle contribue à conserver les ressources génétiques traditionnelles et la biodiversité dans ces atolls – à l'heure actuelle, les connaissances relatives à de nombreux cultivars qui jouaient un rôle de premier plan dans les systèmes alimentaires traditionnels, ainsi que leurs disponibilités, se perdent rapidement, à mesure que les îles se modernisent.

<sup>2</sup> Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a appuyé un projet sur *L'orientation nutritionnelle de la production vivrière* (octobre, 2006), visant à élaborer des politiques et des cadres généraux pour la promotion de la nutrition dans la production vivrière, y compris la mise au point et l'utilisation de matériel génétique agricole à profil nutritif élevé.

### *Projets de coopération technique*

22. Le Bureau juridique a mis en œuvre les projets de coopération technique suivants dans le domaine des ressources génétiques: 1) Assistance juridique au projet sur la conservation *in-situ* d'espèces sauvages apparentées (Arménie, Bolivie, Madagascar, Sri Lanka et Ouzbékistan); 2) Renforcement des capacités à l'appui de la conservation *in-situ* et de l'utilisation des ressources zoogénétiques (Albanie); 3) Assistance juridique dans le domaine des ressources phytogénétiques – Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Jamaïque); 4) Formulation de textes législatifs sur les ressources phytogénétiques (Guinée) et 5) Renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies et de la prévention des risques biotechnologiques – Aspects juridiques de la prévention des risques biotechnologiques et des OGM (Grenade).

### *Réunions*

23. Le Bureau juridique a apporté une assistance juridique, notamment en élaborant divers documents d'information et de référence à l'appui des réunions suivantes: première réunion du Groupe de contact chargé de la *rédaction de l'Accord type de transfert de matériel* (juillet 2005, Hammamet, Tunisie), première réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur le *Règlement intérieur et les règles de gestion financière de l'organe directeur, sur l'application du Traité et sur la stratégie de financement* (décembre 2005, Rome), deuxième réunion du Groupe de contact chargé de la *rédaction de l'Accord type de transfert de matériel* (avril 2006, Alnarp, Suède) et première session de l'*Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (juin 2006, Madrid, Espagne).

24. Le Bureau juridique a contribué aux activités interdépartementales sur les Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI) sur les biotechnologies et la biosécurité.

### *Publications*

25. Le Bureau juridique a publié deux études législatives et une étude juridique en ligne: *Intellectual Property Rights in Plant Varieties - International Legal Regimes and Policy Options for National Governments* (Droits de propriété intellectuelle relatifs aux variétés végétales – Régimes juridiques internationaux et politiques générales envisageables pour les gouvernements nationaux), Laurence R. Helfer (LS n° 85, 2004), *The Legal Framework for the Management of Animal Genetic Resources* (Cadre juridique régissant la gestion des ressources zoogénétiques), Antonella Ingrassia, Daniele Manzella, Elzbieta Martyniuk (LS n° 89, 2005) et *Effectivité de la protection de la biodiversité forestière en République démocratique du Congo: cas du Parc national des Virunga (PNVI)*, Christol Paluku Mastaki (LPO n° 43, 2005).

26. Le Bureau juridique a poursuivi ses travaux en vue d'étoffer sa base de données législatives FAOLEX ([http://faolex.fao.org/faolex\\_fra/index.htm](http://faolex.fao.org/faolex_fra/index.htm)), qui regroupe un ensemble de traités internationaux et de législations nationales, notamment sur les ressources phytogénétiques et zoogénétiques, les semences et la protection des variétés végétales.

## **III. ORIENTATIONS ATTENDUES DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

27. La Commission peut souhaiter donner son point de vue sur les politiques générales et les activités présentées dans le présent document et formuler des propositions, dont les unités techniques concernées pourront tenir compte dans l'exécution des fonctions qui leur ont été confiées et pour la planification de leurs activités futures.